

l'intention d'entrer dans le détail de l'affaire. Cet après-midi, le discours de l'ancien ministre de la Justice nous a fait voir le Parlement sous son meilleur jour. (*Applaudissements*)

D'un ton soigné, pondéré, le député de Kamloops (M. Fulton) a exposé les faits à la Chambre et au pays. Je n'ai pas, après avoir passé près de vingt-six ans ici, à m'excuser de quoi que ce soit que j'aie pu faire alors que j'étais premier ministre ou en tout autre temps. (*Applaudissements*)

J'aime cette institution et tout ce qu'elle représente. Au cours des débats, il nous arrive souvent de dire des choses que peut-être nous tairions si nous pouvions savoir ce qui va suivre. Mais ce sont là des paroles qui jaillissent spontanément de la bouche d'hommes fermement convaincus, et jamais je ne m'y suis opposé. J'ai eu cependant l'expérience qu'ont eue Arthur Meighen et R. B. Bennett, à qui le premier ministre (M. Pearson) doit ce qu'il est aujourd'hui, et George Drew (*Exclamations*)... Oh, le premier ministre a été de ceux qui se sont tenus près du trône de Bennett et ont obtenu des postes. Comme eux, j'ai eu l'expérience de campagnes de malice et de destructions.

• (3.50 p.m.)

Le premier ministre (M. Pearson) me dit-il que, lorsqu'un premier ministre constate, chez ses ministres, des points faibles qui ne portent pas atteinte à l'État, il doit remettre le dossier au ministère de la Justice? Le Parlement n'agit pas ainsi. Nous en avons eu la réponse aujourd'hui. Le dossier n'a pas été livré ni rendu accessible au député de Kamloops. Pourquoi le premier ministre ne l'a-t-il pas livré à un membre du Conseil privé qui a déjà été chargé du ministère de la Justice et qui dit que la sécurité n'a pas été violée?

Toutefois, on s'est renvoyé ces faits comme des volants. Le président du Conseil privé (M. Favreau) dit qu'il les connaissait depuis un an et demi. S'il y a eu menace à la sécurité, pourquoi n'a-t-on rien fait à cet égard? Pendant qu'il parlait l'autre jour, le ministre actuel de la Justice (M. Cardin) a reçu une suggestion du président du Conseil privé au sujet de l'affaire Munsinger. Je l'ai vu se retourner et l'ai entendu lui parler de cela. Oh oui, je l'ai entendu.

L'hon. M. Favreau: Ce n'est pas vrai.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je l'ai vu et entendu. A maintes reprises, on a suspendu cette épée de Damoclès au-dessus de ma tête. Ensuite, j'aimerais souligner le contraste entre l'attitude du député de Kamloops (M. Fulton), ancien ministre de la Justice, et celle du président du Conseil privé. On ne saurait édifier un parlement de cette façon. On n'a cessé de chercher à ridiculiser et à discréditer ma personne, comme l'a déjà dit le premier ministre lui-même dans un discours qu'il a fait à l'occasion de mon anniversaire de naissance, en 1962. Il est normal de se souvenir de ces anniversaires quand on avance en âge.

Il a dit à cette occasion que, pendant la campagne électorale, nos adversaires n'auraient pas besoin de passer beaucoup de temps à ridiculiser et à dénigrer M. Diefenbaker et son gouvernement, puisque c'était déjà fait. Ils ont cherché à discréditer, à saper et à détruire. Finalement, en désespoir de cause, le président du Conseil privé a conclu qu'il valait mieux ne pas soulever cette affaire Spencer, parce qu'il savait que des têtes tomberaient, d'après la déclaration de M. Spencer dont ont fait état les journaux. Ils ont cru que l'unique façon de la régler, c'était de menacer de me détruire au moyen de quelque chose qu'ils avaient contre moi.

Je n'étais pas ici la semaine dernière. J'ai annoncé que je serais absent jeudi, à la suite de l'adoption des prévisions budgétaires. Jeudi et vendredi étaient censés être consacrés à des questions non litigieuses, notamment à l'établissement de comités. J'ai fait savoir à tous que je m'en allais. Finalement, lorsque je suis parvenu à l'extrémité nord de l'île de Vancouver d'où il était impossible de revenir... (*Exclamations*)

Ils rient. Hier soir, j'ai entendu un des défenseurs du libéralisme, M. Fraser, prétendre que j'aurais pu revenir. On le présente toujours à Radio-Canada pour expliquer très aimablement la situation du gouvernement lorsque ce dernier éprouve des difficultés. Il l'a encore fait hier soir. Dès que j'ai appris la nouvelle, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour revenir. On m'a dit que je ne pourrais être de retour avant vendredi après-midi et j'ai trouvé que c'était trop tard. Les délibérations parlementaires étaient en cours. Je ne connaissais pas la vie parlementaire et je ne croyais pas qu'un débat de ce genre pouvait durer deux jours. Cela ne s'était jamais produit auparavant. (*Exclamations*)